

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 702 533 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
20.09.2006 Bulletin 2006/38

(51) Int Cl.:
A47B 13/08 (2006.01) A47B 1/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **06370007.4**

(22) Date de dépôt: **14.03.2006**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(71) Demandeur: **Vandelanoite, Pierre**
59100 Roubaix (FR)

(72) Inventeur: **Vandelanoite, Pierre**
59100 Roubaix (FR)

(30) Priorité: **15.03.2005 FR 0502524**

(54) Table circulaire à périmètre de plateau modifiable

(57) La présente invention a trait à une table circulaire comprenant un plateau (2) à lattes (3), des moyens de support dudit plateau (2) et des pieds (5) sur lesquels reposent lesdits moyens de support.

Selon l'invention, la table (1) comporte des moyens de déplacement radial des lattes (3) permettant de modifier le périmètre du plateau (2).

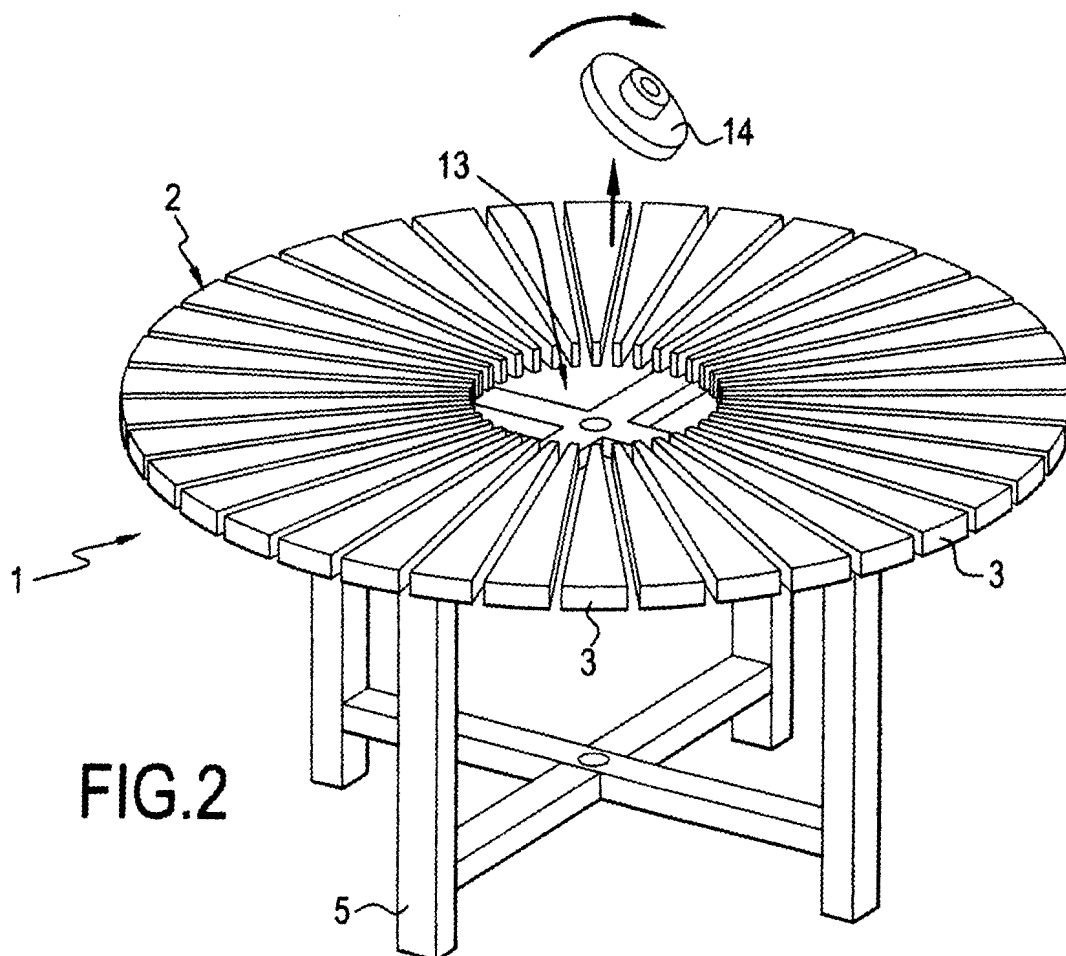


FIG.2

EP 1 702 533 A1

Description

[0001] La présente invention concerne une table circulaire comprenant un plateau à lattes, des moyens de support dudit plateau et des pieds sur lesquels reposent lesdits moyens de support.

[0002] L'invention trouvera principalement son application dans la réalisation de tables d'extérieur et notamment de jardin avec des dimensions de plateau variables.

[0003] Toutefois, bien que particulièrement destinée pour une telle application, la table pourra également être utilisée pour tout autre usage général tel que table d'intérieur, de bureau, etc usages pour lesquels les moyens de réglage et/ou de variation de la surface du plateau seront avantageux.

[0004] On connaît déjà, pour les tables équipées de plateaux rectangulaires, des moyens permettant l'augmentation de la surface du plateau.

[0005] Il s'agit généralement de rallonges pouvant être ajoutées sur le plateau, la surface supplémentaire au niveau du plateau correspondant exactement à celle des rallonges.

[0006] Les rallonges peuvent être soit fixées sur la table à demeure, soit rangées séparément.

[0007] Dans tous les cas, le déploiement du plateau nécessite plusieurs opérations de mise en place et de positionnement de ces rallonges.

[0008] En ce qui concerne les tables circulaires, les solutions techniques pour augmenter la taille du plateau ont été empruntées aux techniques connues des tables rectangulaires à savoir l'ajout d'un plateau au centre après avoir préalablement séparé en deux demi-cercles les plateaux de la table circulaire.

[0009] Là encore, pour modifier la taille du plateau, il est nécessaire d'ajouter un élément supplémentaire à savoir une rallonge.

[0010] De plus, l'ajout de cette rallonge modifie la géométrie du plateau qui en position déployée n'est plus circulaire mais sensiblement elliptique.

[0011] La présente invention a pour but de pallier aux inconvénients précités et de proposer une table circulaire comportant des moyens pour augmenter la surface du plateau sans nécessiter de pièces supplémentaires.

[0012] Un autre objet de la présente invention est de proposer une table circulaire dans laquelle l'augmentation de la surface du plateau ainsi que sa réduction s'effectuent aisément sans nécessiter d'outils particuliers.

[0013] Un autre objet de la présente invention est de proposer une table circulaire dans laquelle le plateau quelle que soit sa position reste circulaire.

[0014] A cet effet, la présente invention concerne une table circulaire comprenant un plateau à lattes, des moyens de support dudit plateau et des pieds sur lesquels reposent lesdits moyens de support.

[0015] Selon l'invention, la table comprend des moyens de déplacement radial des lattes permettant de modifier le périmètre du plateau.

[0016] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description ci-après d'un exemple de réalisation, dans lequel la description n'est donnée qu'à titre d'exemple non limitatif et en référence aux dessins ci-annexés parmi lesquels :

- la figure 1 représente un exemple de réalisation schématique en perspective d'une table conforme à l'invention ;
- la figure 2 représente l'exemple de réalisation de la figure 1 avec la table en position déployée ;
- les figures 3a et 3b représentent deux vues en coupe de la table respectivement dans les configurations de la figure 1 et de la figure 2 ;
- la figure 4 représente une vue schématique en perspective d'un exemple de réalisation des moyens de support conformes à l'invention ;
- les figures 5 et 6 représentent deux détails de réalisation d'un élément de l'invention ;
- les figures 7a et 7b représentent un détail de réalisation de la table conforme à l'invention.

[0017] En se reportant principalement aux figures 1 et 2, on voit représentée une table circulaire 1 comportant un plateau à lattes 3, des moyens de support 4 dudit plateau 2 et des pieds 5 sur lesquels reposent lesdits moyens de support 4.

[0018] Selon l'invention, la table 1 comporte des moyens de déplacement radial 6 des lattes 3 permettant de modifier le périmètre du plateau 2.

[0019] A la figure 1, on voit ainsi que les lattes 3 sont positionnées de manière à ce que le plateau 2 présente un périmètre minimum, tandis que sur la figure 2, l'ensemble des lattes 3 a été déplacé radialement vers l'extérieur de manière à placer le plateau 2 en position déployée.

[0020] A cette fin, on pourra prévoir avantageusement que les moyens de déplacement radial 6 comprennent un ensemble de glissière 7 tel que représenté dans les vues en coupe des figures 3a et 3b.

[0021] Ces glissières 7 sont orientées en direction du centre de la table 1 et assujetties soit au niveau des moyens de support 4, soit au niveau de la face inférieure 8 de chaque latte 3.

[0022] Les glissières 7 coopèrent avec au moins un cavalier 9 assujéti respectivement au niveau de la face inférieure 8 de chaque latte 3 ou au niveau des moyens de support 4.

[0023] Dans le mode de réalisation illustré aux figures 1 à 7, les glissières 7 seront assujetties au niveau des moyens de support 4 et ce sont les cavaliers 9 qui seront fixés sur la face inférieure 8 des lattes 3.

[0024] De manière à assurer la stabilité de la latte 3 sur la glissière 7, on pourra prévoir que cette dernière soit équipée d'au moins deux cavaliers 9.

[0025] De manière à faciliter le montage et éventuellement le démontage de chaque latte 3, on pourra prévoir que chaque cavalier 9 soit clipsable sur la glissière 7 tel que représenté dans la figure 5.

[0026] Pour passer de la position minimale à la position maximale, l'utilisateur tire sur une latte 3 de façon à ce que le cavalier 9 coulisse le long de la glissière 7.

[0027] De manière à limiter respectivement la réduction et l'accroissement du périmètre du plateau 2, on prévoit au niveau des glissières 7 des butées intérieures 10a et extérieures 10b.

[0028] De manière optionnelle, on peut également prévoir des moyens d'indexation non représentés dans les dessins annexés permettant de bloquer les lattes 3 dans au moins une position intermédiaire.

[0029] En se reportant à la figure 4, on voit un exemple de réalisation des moyens de support 4.

[0030] Ces moyens de support 4 qui reposent sur quatre pieds 5 ont une forme générale d'anneau 11 dont les cercles intérieur et extérieur sont reliés par des rayons 12 orientés en direction du centre de la table 1.

[0031] L'espacement entre ces rayons 12 correspond sensiblement aux dimensions des lattes 3 devant former le plateau 2.

[0032] Les rayons 12 seront suffisamment larges pour permettre la fixation des glissières 7.

[0033] Dans le mode de réalisation de la figure 4, on voit que les moyens de support sont réalisés par quatre pièces qui, assemblées entre elles, forment un anneau 11.

[0034] Cette structure permet de faciliter par son encombrement réduit le transport de la table 1 démontée.

[0035] Bien entendu, cette disposition est entièrement facultative et d'autres moyens de support 4 auraient pu également être envisagés par l'homme de l'art.

[0036] En se reportant à la figure 2, on voit que, lorsque la table 1 est en position déployée, l'espace central 13 défini par les lattes 3 est plus important que lorsque la table 1 est en position de périmètre réduit.

[0037] De manière à combler cet espace, on prévoit que la table 1 comporte une pièce de recouvrement 14, cette pièce de recouvrement 14 constituant également une butée empêchant le glissement latéral des lattes 3 vers leur centre lorsque ladite pièce 14 est positionnée.

[0038] Selon l'exemple de réalisation avantageux représenté aux figures 3a et 3b, la pièce de recouvrement 14 est constituée de deux disques superposés :

- le premier d'un diamètre correspondant aux dimensions de l'espace central 13 lorsque le périmètre du plateau 2 est minimum,
- le second d'un diamètre correspondant aux dimensions de l'espace central 13 lorsque le périmètre du plateau 2 est maximum.

[0039] Il est également important de noter que le disque de diamètre le plus important de la pièce de recouvrement 14 aura une épaisseur lui permettant d'être disposé entre la surface entre le plateau 2 et la surface des moyens de support 4.

[0040] On pourra également prévoir à la place d'une pièce de recouvrement 14 constituée de deux disques superposés, plusieurs pièces de recouvrement 14 distinctes dont chaque diamètre correspond aux dimensions de l'espace central lorsque le périmètre minimum, maximum ou encore dans des positions intermédiaires.

[0041] En se reportant cette fois principalement aux figures 7a et 7b, on voit que la table circulaire 1 comporte en outre des moyens d'entraînement 15 des lattes 3 permettant le déplacement, lors d'une action manuelle exercée sur une seule latte, des lattes 3 liées entre elles par lesdits moyens d'entraînement 15.

[0042] Selon un mode préféré de réalisation, ces moyens d'entraînement 15 comportent un élément d'entraînement 16 avec un doigt 17 et une encoche 18.

[0043] Dans la figure 7a, on voit qu'une opération de traction sur la latte 3' permet le déplacement de cette dernière qui entraîne la latte adjacente 3" compte tenu de la coopération entre le doigt 17' de la latte 3' et l'encoche 18" de la latte 3".

[0044] Dans la figure 7b, les lattes 3' et 3" sont écartées puisque la table 1 a son plateau 2 en position déployée.

[0045] Compte tenu des dimensions respectives des doigts 17 et encoches 18, le doigt 17' est toujours engagé dans l'encoche 18" lorsque ces lattes 3' et 3" sont écartées.

[0046] De la sorte, une poussée sur la latte 3' ou encore 3" entraîne un déplacement des deux lattes encore une fois obtenue par la coopération entre le doigt 17' et l'encoche 18".

[0047] On pourra prévoir de la sorte qu'un certain nombre de lattes 3 soit équipé de ces moyens d'entraînement 15 permettant le déplacement de secteurs entiers des lattes 3 du plateau 2 lors de l'action manuelle exercée sur une seule

latte 3.

[0048] Notamment, on pourra prévoir que l'action exercée sur une latte 3 se communique à un secteur représentant le quart des lattes 3 du plateau 2.

[0049] Selon un mode de réalisation avantageux représenté à la figure 6, on voit que ces moyens d'entraînement 15 constitués par un élément d'entraînement 16 sont disposés entre un cavalier 9 et une latte 3, avantageusement, ces deux pièces n'en formant qu'une.

[0050] On notera également que la forme des lattes 3 ainsi que le nombre de lattes constituant le plateau 2 sera variable ; on préférera cependant pour éviter un écartement trop important des lattes 3 entre elles lorsque le plateau 2 est en position déployée, des lattes de forme tronconique ou triangulaire et un nombre de lattes compris entre quarante et quatre vingts.

[0051] Les matériaux utilisés pour la réalisation de la table 1 dépendront bien entendu de la destination de cette dernière ; notamment ? dans les applications de jardin, on pourra prévoir que les lattes 3 seront réalisées dans un bois imputrescible, ainsi que les moyens de support 4 et le pied 5.

[0052] Bien entendu, d'autres modes de réalisation à la portée de l'homme de l'art auraient pu également être envisagés sans pour autant sortir du cadre de l'invention définie par les revendications ci-après.

Revendications

1. Table circulaire comprenant un plateau (2) à lattes (3), des moyens de support (4) dudit plateau (2) et des pieds (5) sur lesquels reposent lesdits moyens de support (4), **CARACTERISEE en ce que** la table comporte des moyens de déplacement radial (6) des lattes (3) permettant de modifier le périmètre du plateau (2).
2. Table circulaire selon la revendication 1, dans laquelle les moyens de déplacement radial (6) comprennent un ensemble de glissières (7) orientées en direction du centre de la table et assujettis soit au niveau des moyens de support (4), soit au niveau de la face inférieure (8) de chaque latte (3), chaque glissière (7) coopérant avec au moins un cavalier (9) assujetti respectivement au niveau de la face inférieure (8) de chaque latte (3) ou au niveau des moyens de support (4).
3. Table circulaire selon la revendication 2, dans laquelle chaque latte (3) est équipée d'au moins deux cavaliers (9).
4. Table circulaire selon la revendication 2 ou 3, dans laquelle chaque cavalier (9) est clipsable sur la glissière (7).
5. Table circulaire selon l'une quelconque des revendications 2 à 4, dans laquelle les glissières (7) comportent des butées intérieures (10a) et extérieures (10b) permettant de limiter respectivement la réduction et l'accroissement du périmètre du plateau (2).
6. Table circulaire selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, comportant une pièce de recouvrement (14) disposée au niveau de l'espace central (13) défini par les lattes (3) permettant de recouvrir ledit espace (13).
7. Table circulaire selon la revendication 6, dans laquelle la pièce de recouvrement (14) est constituée de deux disques superposés, le diamètre du premier disque correspondant aux dimensions de l'espace central (13) lorsque le périmètre du plateau est minimum, le diamètre du second disque correspondant aux dimensions de l'espace central (13) lorsque le périmètre du plateau est maximum.
8. Table circulaire selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, comportant des moyens d'entraînement (15) des lattes (3) permettant le déplacement, lors d'une action manuelle exercée sur une seule latte (3), des lattes (3) liées par lesdits moyens d'entraînement (15).
9. Table circulaire selon la revendication 8, dans laquelle les moyens d'entraînement (15) entre deux lattes (3) comportent un élément d'entraînement (16) sur chaque latte (3), ledit élément (16) comportant un doigt (17) et une encoche (18), l'entraînement étant réalisé par la poussée d'un doigt d'un élément (16) d'une latte (3) sur l'encoche (18) de l'élément (16) de la latte adjacente.
10. Table circulaire selon la revendication 8 ou 9, dans laquelle la disposition des moyens d'entraînement (16) permet le déplacement du quart des lattes du plateau (2) lors d'une action manuelle exercée sur une seule latte (3).

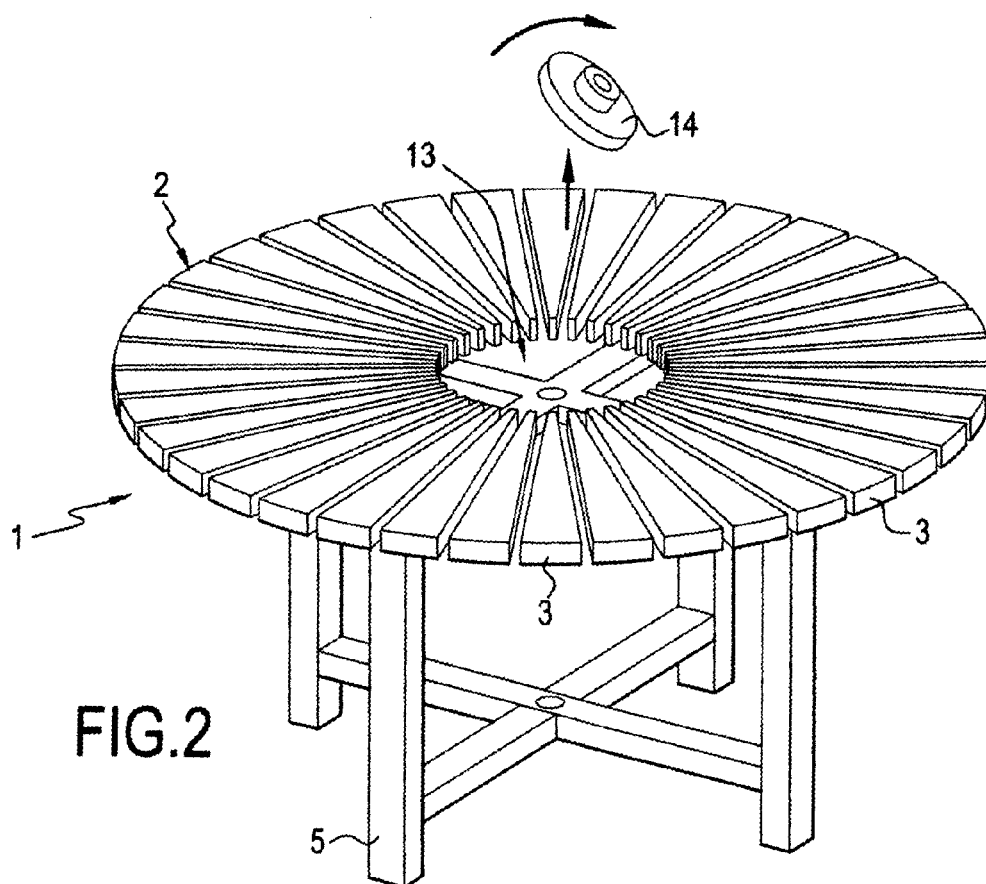
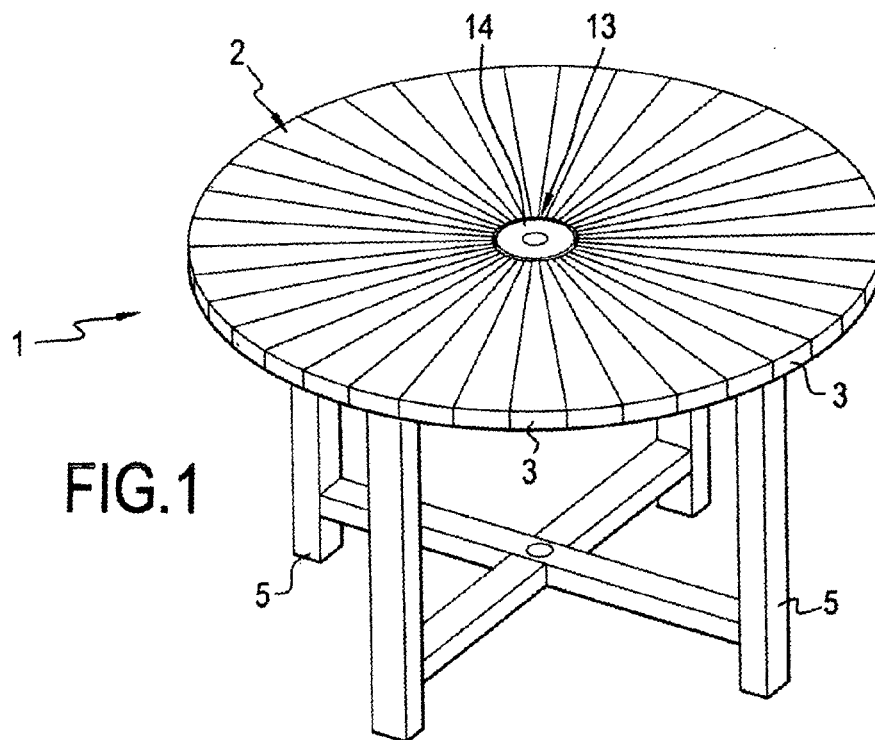


FIG.3A

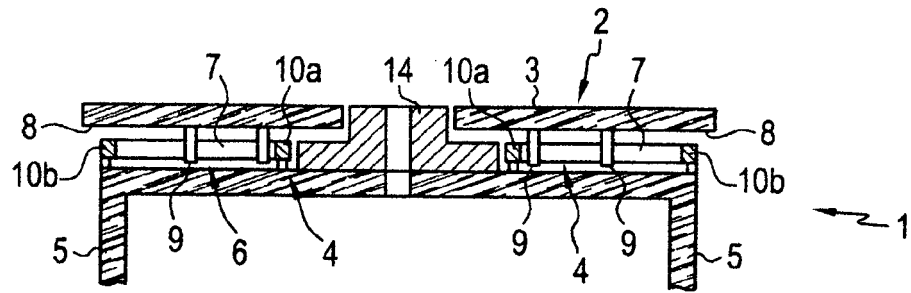


FIG.3B

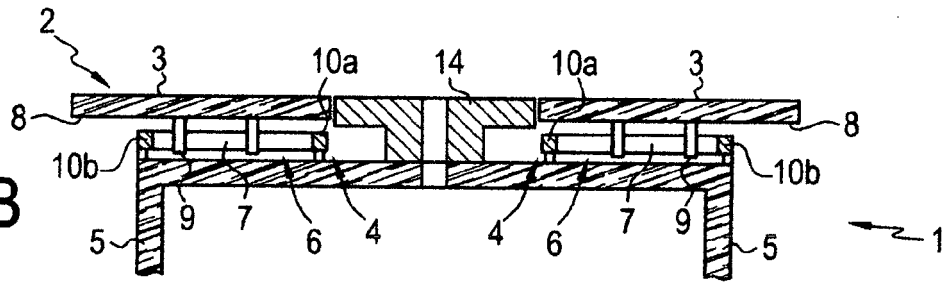


FIG.4

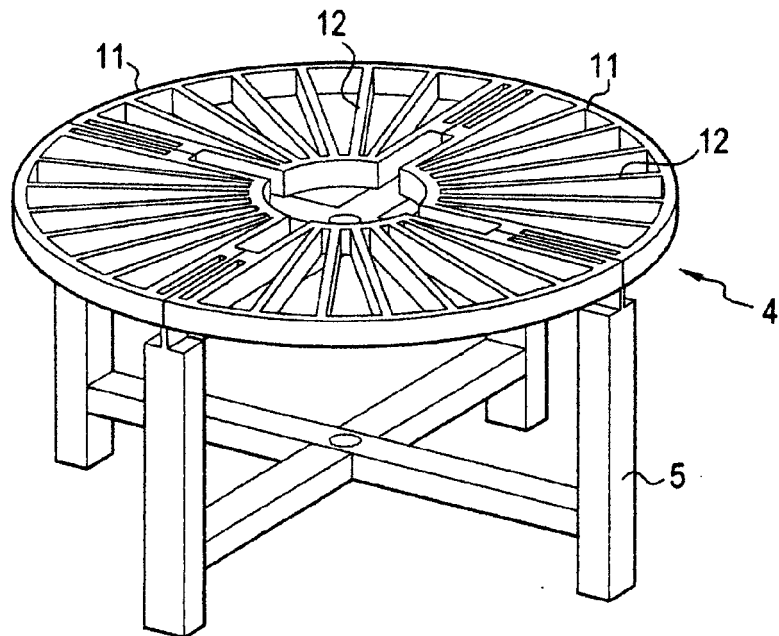


FIG.5

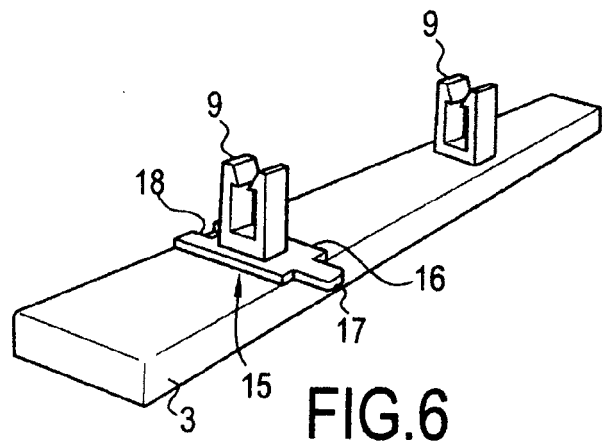
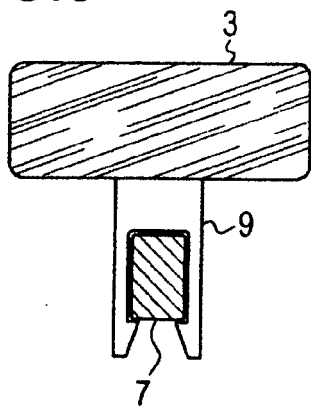


FIG.6

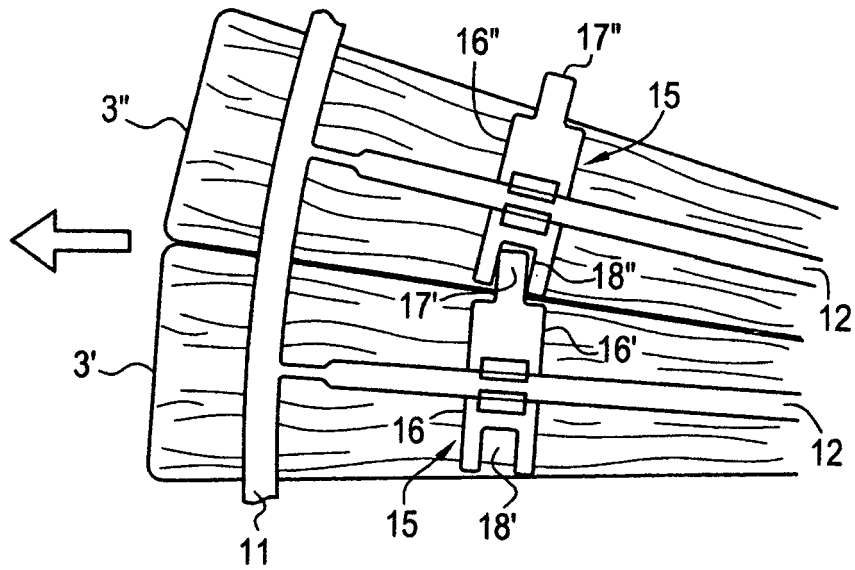


FIG. 7A

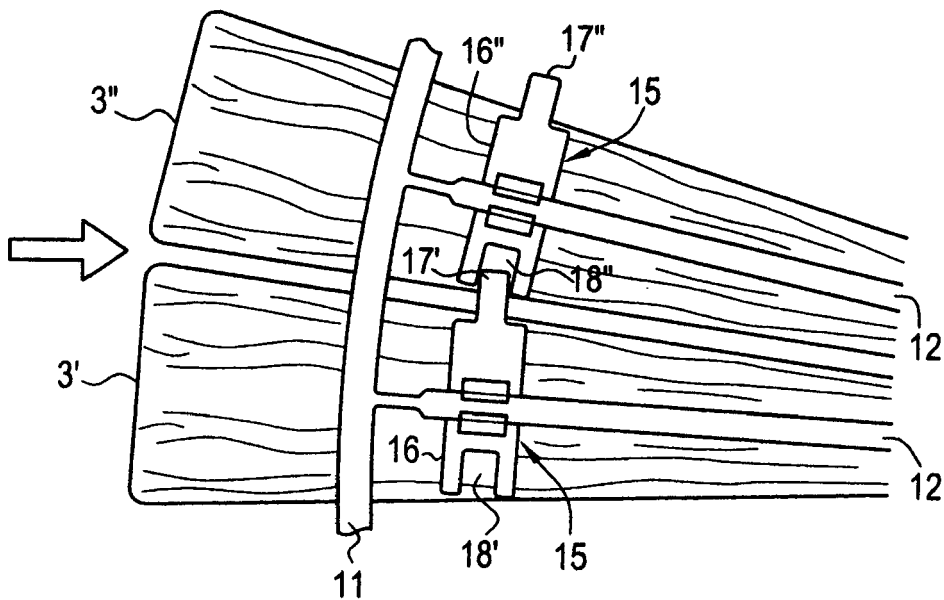


FIG. 7B



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	US 606 084 A (POUPON CHARLES) 21 juin 1898 (1898-06-21) * le document en entier *	1,6,8	INV. A47B13/08 A47B1/00
X	US 2 536 511 A (MEGIES ARTUR) 2 janvier 1951 (1951-01-02) * colonne 6, ligne 12 - colonne 7, ligne 23 * * figures 17-26 *	1,6,8	
A	US 6 009 814 A (ROSSI) 4 janvier 2000 (2000-01-04) * le document en entier *	1-10	
A	GB 2 396 552 A (FLETCHER) 30 juin 2004 (2004-06-30) * le document en entier *	1-10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A47B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
La Haye		22 juin 2006	van Hoogstraten, S
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

3

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 06 37 0007

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

22-06-2006

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 606084	A	AUCUN	
US 2536511	A	02-01-1951 GB 580360 A	05-09-1946
US 6009814	A	04-01-2000 AUCUN	
GB 2396552	A	30-06-2004 AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82